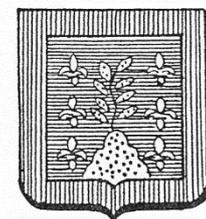


ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS D'ANGERS



HÔTEL DE LIVOIS, 6 RUE EMILE-BORDIER

1685

Nouveau Site Internet : <https://sites.google.com/view/academie-angers/>

La situation dans laquelle notre Académie, comme toutes les associations culturelles, se trouve depuis un an, et l'incertitude de l'avenir, imposent des décisions urgentes, prises par le Conseil d'administration, réuni jeudi 21 janvier 2021.

Les séances de l'Académie suspendues sous leur forme physique sont remplacées par des vidéo-conférences via l'application Microsoft TEAMS dont la première a été programmée pour le vendredi 12 mars à 15h00, pilotée des locaux de l'Académie.

Vendredi 28 mai 2021

15h00 : Séance publique en vidéo-conférence

- « Financement des Etablissements de Santé publique en France » *par M. Philippe Bonaf*

- « L'évolution de la presse » *par M^{me} Brigitte Chirat-Clisson*

Vendredi 25 juin 2021

En présence physique

15h00 : Séance privée

Assemblée Générale

16h00 : Séance publique

- « Souvenirs de la Seconde Guerre mondiale » *par M. Claude Serge Guillemain*

Vendredi 11 juin 2021

Rencontre des Académies de l'Ouest

Le mot du Président...

« *Votre bon ami, Louis-Stanislas-Xavier* »

Notre Académie ne peut laisser passer ce mois de mai, tout frémissant du bicentenaire de la mort de Napoléon, sans rappeler que, entre 1685 et la Révolution, le 14 mai de chaque année, l'un des académiciens devait prononcer le Panégyrique du Roi, fonction majeure d'une Compagnie directement fille de Louis XIV. Mais aussi que le 14 mai 2021 est aussi le 250^{ème} anniversaire d'un autre événement : le mariage du jeune frère du Dauphin, le duc de Berry : ce jour, Louis-Stanislas-Xavier, comte de Provence, né en 1755, épouse dans la chapelle royale du château de Versailles Marie-Joséphine de Savoie, de deux ans son aînée.

Versailles, le comte de Provence, la maison de Savoie - l'événement semble éloigné de l'histoire de l'Académie royale des Belles-Lettres : bien au contraire. En effet, parmi les cadeaux reçus ce jour par le comte de Provence figure l'apanage du duché d'Anjou - ce qui prend une place importante autant dans l'histoire de la province que dans la sienne, curieusement oubliée de toutes les biographies du futur roi Louis XVIII, à peine mentionnée dans les Histoires de l'Anjou. Le nouveau duc apanagé a pourtant, à ce titre, tenu une place non négligeable dans l'histoire de cette province d'Anjou, à laquelle n'a sans doute manqué, pour qu'elle en garde souvenir et lui en rende un juste hommage, que sa présence physique...

Effectivement : on ne l'a vu à Angers qu'en son portrait. Oserais-je risquer un anachronisme d'actualité, en écrivant qu'il en fut duc apanagé « en distanciel » ? Car le 26 avril 1775, devenu en mai 1774 « Monsieur » frère du Roi avec l'avènement de Louis XVI, il fait porter à Angers son portrait, peint par François-Hubert Drouais, qui le représente debout, appuyé sur le dossier d'un siège, devant une table sur laquelle est ouvert un volume des *Privilèges de la ville d'Angers*, ce que souligne son Intendant pour l'Anjou, nommé de Limon, à l'occasion de « l'entrée » solennelle du portrait le 19 juin suivant, « suivant le cérémonial observé en pareil cas à Angers ». Deux jours plus tard, un jeune comédien peu connu, Jean-Marie Collot d'Herbois, porte-parole de la joie et de la reconnaissance angevines, donne une pièce qui obtient les faveurs du public, *Le Bon Angevin ou l'Homage du cœur* - jouée en présence du Corps de Ville. L'auteur, dont nul ne soupçonne alors en lui le futur Conventionnel, s'enorgueillit d'avoir « pu saisir d'un coup d'œil et représenter aussi promptement cette ivresse d'amour et de joie dont les cœurs étaient alors remplis », et fait applaudir le Roi et Monsieur. Nul ne soupçonnait non plus que notre confrère Pierre Bouvet évoquerait ce comédien et son théâtre en 1984 à l'Académie non plus royale, devenue des Sciences, des Belles-Lettres et des Arts d'Angers.

L'Académie royale n'avait d'ailleurs pas attendu le portrait de son duc apanagé : dès le 3 juillet 1771, elle s'était placée directement sous sa protection, par une lettre transmise par le maréchal de Contades, son vice-protecteur depuis 1761, qui s'efface devant ce nouveau protecteur. Ainsi le comprend le comte de Provence, dont la réponse, en date du 19 juillet évoque « la célébrité que Votre Compagnie s'est acquise dans la République des Lettres, la distinction et le mérite des membres qui la composent », et « le plaisir que j'aurai à vous donner des preuves de ma protection » - signant « *Votre bon ami, Louis Stanislas Xavier* ».

Ce ne sont pas que des mots aimables de circonstances. Le comte de Provence était déjà présent en Anjou, depuis que le Régiment des Carabiniers qui porte son nom, l'ancien Royal Carabiniers, dont il est nommé colonel en 1758 – à l'âge de cinq ans ! – devient le régiment destiné à la nouvelle Ecole d'équitation créée à la Flèche en 1763, installée à Saumur en 1764, devenue en 1771 l'Ecole des Carabiniers de tous les régiments de cavalerie. Mais le nouveau duc apanagé ne s'est pas contenté de cette fonction fictive, remplie sur place par le marquis de Poyanne superbement ignoré par l'Académie royale.

En réalité, le comte de Provence intervient une première fois directement dans l'histoire de la province en 1773, avec la création des *Affiches d'Angers*, le premier journal connu dans la ville, dont le premier numéro est daté du 3 juillet, anniversaire de la lettre envoyée par l'Académie au nouveau duc deux ans plus tôt. Il est alors imprimé par Charles-François Billault, imprimeur-libraire de l'Université, devenu « Imprimeur de Monseigneur le Comte de Provence » Le titre complet en est *Affiches d'Angers, capitale de l'apanage de Monseigneur le duc de Provence, et de la province d'Anjou* : dès la fin du mois, dans le numéro du 31 juillet, les *Affiches* publient les « Lettres Patentes de Mgr le Comte de Provence concernant les Foi et Hommages qui lui sont dus par ses vassaux », véritable prise de possession – mais déjà surannée ! Journal de province, principalement consacré aux annonces locales les plus diverses, sans vocation politique, les *Affiches* se donnent au fil des années une véritable rubrique littéraire, et accordent une place croissante aux sciences, aux questions agricoles, aux inventions techniques...

Ce sont les domaines de prédilection du comte de Provence, devenu Monsieur, ceux dans lesquels il manifeste son intérêt actif pour la province après que la naissance, en 1781, de Louis-Joseph, nouveau dauphin, ne l'éloigne d'une succession éventuelle à la couronne. Avec le nouvel évêque d'Angers, Mgr du Vivier de Lorry, il est celui qui relance alors la pratique des prix « qui pussent encourager au travail et exciter l'émulation » L'annonce en est faite dans les *Affiches d'Angers* le 7 mai 1784. Monsieur ordonne « la fondation d'un prix dans l'Académie Royale des Sciences et Belles Lettres de la Ville d'Angers [...] qui sera donné au mémoire que l'Académie aura jugé le meilleur sur une question relative au Bien général de l'Agriculture, au Commerce, aux Arts et Manufactures. Il en fixe lui-même le sujet : « Quels sont les moyens les plus convenables et les moins dispendieux d'empêcher les débordements de l'Authion et stagnation de ses eaux, même de rendre cette rivière navigable, dans une plus grande partie de son cours ». Un sujet qui témoigne de la bonne connaissance que le duc a prise de son apanage : les eaux de l'Authion ont une histoire.... Dans le cadre des activités du Bureau d'Agriculture, créé en 1761, le marquis de Turbilly, en physiocrate et agronome, lui-même membre associé de l'Académie royale s'était déjà intéressé à la vallée de l'Authion, « contrée dont l'agriculture était depuis des siècles dans l'état le plus déplorable. ». Ce prix n'a pu être attribué qu'en 1786, à un nommé Moret, ingénieur géographe de Poitiers, qui donne en la circonstance presque la première étude complète de la vallée de l'Authion, et plus généralement du problème des eaux dans cette région de l'Anjou.

En 1787, le nouveau sujet mis au concours propose dans la même ligne un sujet plus large portant sur les levées qui bordent la Loire, « les moyens de réparer les unes et les autres, de les mettre à l'abri du ravage des inondations et **de les rendre plus faciles** au commerce » - c'est toute l'économie de la province qui est en question. Le mémoire couronné, lu par le directeur de l'Académie, Augustin-François Goddes de Varennes à la séance du 19 novembre 1788, est signé de Pierre-Antoine Frémond de la Merveillère, ingénieur du Génie envoyé aux Antilles peu après... C'est aussi la dernière fois que l'on entend le nom du comte de Provence à l'Académie. Le prince protecteur en distancier est devenu virtuel.

Pris par le tourbillon de l'année 1789, il émigre le 20 juin 1791, déguisé et muni d'un passeport anglais, par la route d'Avesnes et Maubeuge qui le conduit à Bruxelles - pendant que son malheureux frère perd du temps dans sa lourde calèche, dont le parcours s'arrête à Sainte-Menehould...

Jean-Pierre Bois

SÉANCE PUBLIQUE EN VISIO-CONFERENCE DU 23 AVRIL 2021

Ont pris part : M. Yves BARTHET, M. Louis Marie BEAUVOIS, M^{me} Déborah A. BLOCKER, M. Jean-Pierre BOIS, M. Pierre BOUVET, M. Christian BREGEON, M. Georges CESBRON, M. Lionel COUPRIS, M. Daniel COUTURIER, M. Olivier d'AMBRIERES, M. Augustin de BETHUNE HESDIGNEUL, M. Michel DANIN, M. Benoît DELTOMBE, M^{me} Edda DOWNIE-BORTOLUS, M. Yves DURAND, M. Paul FALLET, M. Alain FOUGERAY, M^{me} Josette FOURNIER, M. Charles FOUSSARD, M. Jean-Louis GIARD, M. Joseph GIBOIN, M. Marcel GRANDIERE, M. Daniel GRUAU, M. Gildard GUILLAUME, M. Claude-Serge GUILLEMAIN, M^{me} Marie Claude GUILLERAND, M. Gérard JACQUIN, M. Julien KILANGA, M. Jean- Louis LALANNE, M^{me} Denise LAMAISON, M. Serge LE POTTIER, M. Gérard LESAGE, M. Jean-Marie LIMAL, M. Michel PENNEAU, M^{me} Joëlle REMY, M. Jean Claude REMY, M. Jean ROBERT, M. Christian ROBIN. M. Luc SIMON,

Le don d'ubiquité de l'Académie, offert par le numérique, permet à l'Académicien de changer d'endroit à l'envi, sans pour autant manquer son rendez-vous bimensuel.

Cependant, et c'est important, il est rappelé avec insistance aux spectateurs de bien vérifier que le microphone soit désactivé et, dans le doute, de ne pas parler devant l'écran... Sans forcément nous rappeler les heures sombres de l'histoire, les « mouchards » de nos ordinateurs viennent considérablement perturber les communications par la cacophonie qu'ils créent... si bien qu'il arrive parfois que nous n'entendions même plus l'orateur !

Ouvrons maintenant les dictionnaires que M. le Professeur Jacquin nous présente, et écoutons craquer les feuilles parcheminées, délicieux son qui, lui, est le bienvenu...

« Les dictionnaires au Moyen Âge » par le P^r Gérard Jacquin.

Notre confrère nous ouvre les yeux sur une histoire des dictionnaires. Ce ne serait sans doute pas le premier type d'ouvrages auquel nous penserions en parlant de littérature ancienne... Et pourtant ils ont tant à dire et à nous apprendre !

Les dictionnaires apparaissent progressivement au Moyen Âge. Nous trouvons les glossaires, terme dérivé de *glosa*, qui signifie un ouvrage permettant d'expliquer certains mots obscurs d'une langue par les termes d'une autre langue.

Notre confrère prend pour exemple le recueil de gloses de Reichenau, composé vers 750 en Picardie. Son existence démontre que le latin de Saint Jérôme n'était plus compris du peuple, puisque cet ouvrage permettait d'en expliquer les mots ! On conclut alors à la réalité d'une dualité linguistique : la langue du peuple face à la langue latine traditionnelle qui tend à s'effacer.

Le *Liber glossarum* est sans doute le recueil le plus considérable. Cette œuvre carolingienne monumentale dût être composée par plusieurs abbayes comme celle de Tours notamment, et renferme un très grand nombre de sources tels les écrits d'Isidore de Séville, les gloses de Virgile, de Saint Augustin, de Saint Ambroise, etc. Véritable encyclopédie, on n'y dénombre pas moins de vingt-cinq-mille mots latins. Ses copies peuvent atteindre jusqu'à douze kilos ! En 1286, Jean de Gênes produit le *Catholicon*, exemple de grand dictionnaire mis au service du latin classique et impérial.

C'est dans cette production lexicographique que l'on voit poindre notre langue si chantante et expressive : en Angleterre normande, après la bataille d'Hastings en 1066, le français est introduit et imposé. Le pouvoir politique anglo-normand se servira du français pendant près de cent ans. Cependant, il régresse au XIII^e siècle tout en restant enseigné au moyen de manuels toujours en usage au XV^e siècle.

Le P^r Jacquin nous fait découvrir des manuels de conversation, de la catégorie de l'*Assimil* que nous connaissons, des dictionnaires d'orthographe, des traités sur la langue française mais aussi les *Femina* ou *Femina Nova* qui permettent d'enseigner le français comme une « femme l'apprendrait à son enfant ».

Les grammairiens se mettent ensuite à s'intéresser au français et, dès le XIV^e siècle, les dictionnaires expliquent non seulement le latin par le latin, mais aussi le latin par le français ! Cette dernière langue devient de plus en plus prépondérante, l'*Aalma*, glossaire bilingue, en témoigne. On trouve encore, à la Bibliothèque nationale de France, dans les manuscrits latins, à la cote 14748 accessible en ligne, le *Mirouer des escoliers* ou *Miroir des nouveaux écoliers*, dictionnaire latin-français, qui est un beau témoignage de ce type d'écrit inspiré du *Catholicon*. On en trouve certains fragments à la bibliothèque municipale d'Angers.

Dans la création de l'ouvrage, plusieurs mots étaient difficilement traduisibles. Aussi le traducteur n'hésitait-il pas à en inventer : *plèbe*, *triomphe*, *abnégation*, *aristocratie*, *illégal*... mots, certes dérivés du latin ou du grec, mais qui doivent leur existence aux rédacteurs de ces dictionnaires ! Cependant, il est à noter que le sens originel a pu évoluer avec l'usage. Ainsi « molester » voulait alors dire « importuner ».

Enfin, trois glossaires manuscrits de la fin du XIV^e siècle et du XV^e siècle inversent l'ordre latin-français pour mettre en vedette les mots français, ouvrant ainsi la voie au premier grand dictionnaire français-latin de Robert Estienne.

Cette communication met en lumière la nature vivante de la langue qui fluctue en fonction des « saisons » séculaires : tout d'abord l'émergence des glossaires témoigne de l'amenuisement de la compréhension du latin avec l'arrivée du « Roman », « œuvre narrative en langue vulgaire ».

Le français importé en Angleterre s'y développe comme le montrent les différents ouvrages de cette période. La France des XIV^e et XV^e siècles voit naître le dictionnaire latin-français et le lexique, pour doucement laisser la vedette au Français, tendance qui nous entraîne irrésistiblement à l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539 : la « Guilelmine » ! Souvenons-nous de la communication de notre confrère M. Michel Penneau du 10 janvier 2020 sur Guillaume Poyet, originaire d'Angers et instigateur de cette ordonnance... Souvenons-nous aussi qu'aucune rue d'Angers ne porte son nom !

Notre Président remercie le P^r Jacquin pour cette brillante communication, et redit toute son admiration pour nos ancêtres, nos prédécesseurs, nos savants, etc. qui créèrent et copièrent tant d'ouvrages... avec comme seule arme, la plume !

Le P^r Cesbron intervient, confiant par la suite au scribe de ce bulletin qu'il était aussi mal à l'aise pour se connecter à l'écran et au micro que lorsqu'il avait eu, une fois ou deux, une grenade dégoupillée entre les mains... Il s'est pourtant visiblement tiré avec brio de ces situations et, bien que son intervention fût ciblée, elle ne fut fort heureusement pas explosive ! Lors de l'élaboration des dictionnaires des XII^e et XIII^e siècles, notre confrère demande à l'orateur si l'on a observé une résistance des parlers régionaux à l'implantation de ce lexique qui allait devenir français ? Il pense au Livre Roisin, coutumier de Lille de 1283, qui admet qu'on n'a pas besoin d'interprète pour prêter serment en justice : « *S'il fust aucuns qui... ne seüst rien dou langage pikart, si doit il estres reclus a son sierment...* ». Vingt ans plus tard, on entend Jean de Meun s'excuser de son dialecte ligérien dans sa traduction de Boèce : « *Si m'excuse de mon langage / Rude, malostru et sauvage / Car nés ne sui pas de Paris* »... Le P^r Jacquin acquiesce en prenant l'exemple du français en Angleterre qui est plus exactement de l'anglo-normand et véritablement du normand. Il y avait bien entendu de la résistance mais pas de coercition.

Le D^r Lalanne parle de l'universalité de la langue latine. Bien que langue morte, c'est à dire figée, elle est pourtant toujours vivante s'exclame le P^r Jacquin avant de laisser la place à la question, haute en couleurs, de la folie de Van Gogh...

« Van Gogh, était-il fou ? » par le P^r Jean-Marie Limal

Notre confrère, le P^r Limal nous fait entrer dans la psychologie d'un immense artiste. Van Gogh était-il fou ? Retour dans son enfance et dans son milieu d'origine de la bonne société de la Haye. Son père, pasteur, s'installe avec toute sa famille à Zundert, à la frontière entre la Belgique et les Pays-Bas. C'est là que naît Vincent Van Gogh, succédant à un enfant mort-né prénommé aussi Vincent. Il était alors courant de redonner le prénom d'un enfant décédé. Son enfance se passe heureusement, mais elle se complique à l'âge de 5 ans où son comportement atypique le met en conflit avec ses parents. À l'âge de 24 ans, il entre dans une période mystique. Il tente de travailler chez Goupil à La Haye, le fameux marchand d'art qui avait des succursales aux quatre coins du globe, mais il est renvoyé. Ensuite, cherchant à marcher dans les pas de son père, il cherche à devenir pasteur, voie qui reste aussi sans issue. Il erre alors dans le Borinage, en Belgique, non loin des puits de charbon et partage la vie des mineurs.

Devenant vagabond, il mène une existence pauvre et ascétique. Rentrant chez lui à l'âge de 29 ans, ses parents lui installent un atelier de peinture au presbytère.

Pour appréhender le dessous des cartes de ce cas très particulier, notre confrère distingue les psychoses, comme la schizophrénie, des névroses qui sont de nature différente et qui entraînent aussi des comportements anormaux, violents confinés à des crises de folie. Certes névrosé, angoissé, obsédé et de physionomie ingrate, Van Gogh n'en était pas fou pour autant. Par ces caractéristiques, il s'oppose en tous points à son frère cadet Théo qui aura une grande influence sur sa vie, car ce dernier travaillait chez le fameux Goupil et subvenait souvent aux besoins de son frère aîné... Jamais un artiste ne s'était autant « auto-portraituré » que Vincent Van Gogh et notre confrère nous laisse entendre qu'on peut y voir un indice du mal-être du personnage.

Était-il épileptique ? À cette époque, tout le monde l'était car un peu d'agitation donnait immédiatement ce diagnostic... Était-ce la syphilis ? Il l'avait bien attrapée dans des endroits peu fréquentables et pourtant bien fréquentés. Le cerveau pouvait être atteint par cette maladie. Mais la cause principale de sa « folie » était l'alcoolisme... La fée verte ! La fameuse absinthe qui enivra tant de personnages à ces époques. Elle fut interdite en 1915 par Clémenceau, cela jusqu'en 2011. Notre confrère nous rassure en nous disant que des flacons datant de 1900 contenant cette boisson spiritueuse furent retrouvés récemment, et analysés. Le verdict fut à son avantage, car aucune substance nocive n'y a été retrouvée. Ce sont en fait les boissons de moindre qualité, logiquement moins chères, qui sont à incriminer car y étaient ajoutés d'autres éléments néfastes comme le méthanol... La plante en elle-même est innocente. Quant à la névrose d'angoisse de notre artiste, elle était liée à son manque d'argent qui le tenailla jusqu'à la fin de sa vie, précise notre confrère.

La « folie » de Van Gogh éclate véritablement dans les dernières années, manifestée par la mutilation de sa propre oreille, en Provence. Étonnamment c'est aussi à cette époque que son génie explose. Interné à l'hospice de Saint-Rémy, un atelier est mis à sa disposition. Les trois derniers mois de sa vie furent très productifs, avec pas moins de quatre-vingts œuvres créées ! Et pourtant il n'aurait vendu qu'un seul tableau de son vivant...

À Auvers-sur-Oise, l'artiste ne reste que soixante-dix jours avant l'issue fatale. Notre confrère nous partage la grande découverte que fit, en 2020, un chercheur en identifiant le lieu qui fut représenté dans l'ultime œuvre des « Racines ». Il nous raconte ensuite les dernières heures de sa vie, les différentes interprétations du mystère de sa mort, puis de celle de son frère Théo.

M^e Joseph Giboin intervint pour connaître la profession de Théo Van Gogh, information qui passa inaperçue pendant la communication. Le Président honoraire insiste sur le personnage du D^r Gachet qui soutint l'artiste à Auvers et fut présent pour recueillir son dernier souffle. Le rideau de la séance tombe alors sur le tableau des Racines, là d'où nous venons et là où nous retournerons.

Le Marquis de Béthune

LIVRES, REVUES, BULLETINS REÇUS À L'ACADEMIE

Journées Franco-Chinoises 11-13 décembre 2019

Théodore Pavie un orientaliste angevin et l'Empire du Milieu au XIXe siècle.

Notre confrère Guy Trigalot, président de l'association des amis de Victor et Théodore Pavie, docteur en littérature et chercheur associé au CIRPoLL à l'Université d'Angers nous a déposé la brochure reprenant les 4 conférences de ces journées de décembre 2019 qui fut le fruit d'une chaleureuse collaboration entre la médiathèque Toussaint, l'institut Confucius et les Lyriades de la langue française qui avait pour but de proposer de rendre un hommage mérité à Théodore Pavie sinologue méconnu.

Méconnu c'est bien le cas de le dire car c'est avec cette manifestation que nous découvrons qu'un angevin, en son temps, fut un des rares angevin à apparaître comme un spécialiste du chinois.

Théodore Pavie descendant de Victor Pavie (1811-1896) est un personnage étonnant grand voyageur, écrivain et orientaliste, il parlait neuf langues dont l'allemand, l'hébreu, l'arabe, l'hindoustani, le chinois et le mandchou. Il rapporta de ses séjours aux Amériques, au Moyen-Orient, en Inde et à la réunion des carnets de croquis inédits. Ami de Victor Hugo dont il fréquenta le cénacle dans ses jeunes années, il collabora à la *Revue des Deux Mondes*, au *Journal asiatique*, à la *Revue de l'Anjou*. Il occupa la chaire de sanskrit du Collège de France et donna des leçons de littérature orientale à l'Université Catholique de l'Ouest. Il termina cette vie extraordinaire dans un exil intérieur volontaire en Anjou, sombrant ensuite assez rapidement dans l'oubli. Pourtant, Théodore Pavie a joué un rôle majeur dans le rapprochement et la compréhension des peuples d'Orient et d'Occident.

En 1928, il accompagne en Angleterre son frère Victor et le sculpteur angevin David D'Angers, ami intime de leur père, à la rencontre de sir Walter Scott. En 1829-1830, il entreprend seul un voyage en Amérique du Nord. Il se rend au Canada, à New York, puis descend retrouver des membres de sa famille installés à la frontière entre la Louisiane et le Texas. En 1832, il embarque à Bordeaux, pour l'Amérique latine, via les Canaries. Il voyage à Santiago à Lima en traversant la Cordillère des Andes, à pied en hiver et dans la neige, portant son paquetage et sa selle sur le dos. À son retour en 1835 débute sa collaboration avec la *Revue des Deux Mondes*, dans laquelle il publie 63 articles, essentiellement les récits de ses voyages.

Son professeur de sanskrit au Collège de France Eugène Burnouf père des études indiennes en France le distingue rapidement et l'engage à travailler sur un livre important en Chine « Le voyage vers l'Ouest » traduit des textes hindous et bouddhistes spécialité du professeur Stanislas Julien (1799-1873) qui donne à notre angevin une série de livres chinois en langue mandchou à l'époque plus accessible que le chinois langue officielle de l'Empire depuis la dynastie Qing en 1644.

Si Julien fut son professeur de mandchou, Théodore Pavie ne manqua pas une occasion de rendre hommage au père Joseph-Marie Amiot qui avait composé en 1789 un premier dictionnaire tartare-mandchou-français. Il entreprit alors de traduire l'intégral de « l'Histoire des trois royaumes » mais devant l'ampleur de la tâche il fit paraître le 1er tome en 1840 et renonce à traduire les volumes suivants.

Théodore Pavie a traduit d'autres textes littéraires chinois, souvent des petites pièces. Certains de ces textes serviront à des articles dans la *Revue des Deux Mondes*. On peut remarquer qu'à partir des années 1850, Pavie ne publie plus de traductions chinoises ; sans doute pour se consacrer exclusivement à son travail de prédilection, l'étude des textes du bouddhisme indien.

Quatre ans après sa démission du Collège de France où il n'avait toujours pas été titularisé comme successeur de Burnouf, et peu avant de quitter Paris pour l'Anjou, Théodore Pavie n'offre certainement pas l'ensemble de sa bibliothèque orientale, mais il propose aux Angevins de quoi emprunter ses pas. S'y retrouvent les livres fondamentaux de ses études, dictionnaires, grammaires, traductions des textes littéraires de référence ainsi que les éditions originales dont il a été tiré sus plus importantes publications. Supports de ses labeurs, nombre de ses livres, particulièrement ceux en langues orientales, sont annotés de sa main et témoignent des réflexions lexicologiques du traducteur. Fatigues ou rêveries du grand voyageur prennent parfois le dessus au détour de dessins marginaux. Parmi la quarantaine de titres donnés, douze seulement portent sur la Chine tandis que la sphère indienne couvre la moitié du don. Mais avec 129 volumes pour seulement 24 relatifs à l'Inde, la langue chinoise est particulièrement à l'honneur. 102 fascicules xylographiques, ornés d'un total de plus de 130 gravures, sont des impressions traditionnelles chinoises du début du XIX^e siècle : la plupart – sinon peut-être tous – avaient été offerts par Stanislas Julien à son disciple.

C'est ainsi que Marc-Édouard Gautier archiviste et conservateur en chef des bibliothèques, directeur adjoint de la bibliothèque municipale d'Angers et chargé des collections patrimoniales en allant dans les réserves avec Guy Trigalot fut surpris de découvrir l'ampleur du fond chinois dont il disposait.

Ce colloque est vraiment une découverte et aujourd'hui alors que la Chine arrive au centre du monde, l'Anjou peut être fier de son savant Théodore Pavie.

Xavier Martin : « *L'homme rétréci par les Lumières* », anatomie d'une illusion républicaine.

Ed. Dominique Martin, Poitiers, 2020.

Livre avec un bandeau rouge *Les Lumières « recadrées »*

Ce qui est bien le cas ! Peut-être se souvient-on, qu'en son temps, j'avais signalé la parution d'un livre du même auteur, notre confrère Xavier Martin, « *Beccaria, Voltaire et Napoléon* » qui déjà s'était plu à chahuter, contredire nos clichés et balayer par la pertinence d'une science critique des plus rigoureuses, toutes idées reçues.

Xavier martin est un spécialiste de cette période charnière que fut la fin du XVIII^e siècle et la fin de l'Empire, s'exprimant avec méthode dans des œuvres précédentes comme « *Retour sur un itinéraire du Code Napoléon au siècle des Lumières* », « *Trente années d'étonnement* », « *Nature humaine et Révolution française* », cette fois-ci allant à l'inverse du 1^{er} titre du siècle des Lumières au Code Napoléon. Un « *Voltaire méconnu* » sous-titré « *Aspects de l'Humanisme des Lumières* » qui comme on écrit dans *Valeurs Actuelles* était « La démonstration implacable que le discours officiel sur Voltaire et les siens, celui des castes médiatisées, de l'Éducation nationale, etc., tait ou estompe beaucoup tout ce qui dément l'image idéale de l'inlassable promoteur de la tolérance et de l'humanisme modernes. »

À cela s'ajoute un « *Naissance du sous homme au cœur des Lumières* » *Les races, les femmes, le Peuple*, dans lequel Xavier Martin montre déjà qu'au nom du progrès, les philosophes qui se rangeaient dans la catégorie de l'élite éclairée sont allés jusqu'à nier l'essence de la notion d'humanité. Sont dès lors « sous humanisés » ou bestialisés les ethnies exotiques, le sexe féminin, le peuple en général que cette élite aristocratique méprise souverainement. Voltaire n'a-t-il pas écrit que « le peuple est entre l'homme et la bête » ? Son nouveau livre reprend alors sous un autre angle cet aspect paradoxal des Lumières se plaisant à citer, tirées des œuvres de Diderot, d'Holbach, Voltaire et bien sûr, Helvetius et quelques autres des phrases qu'il imprime en gras pour mieux nous les faire remarquer, amenées avec un certain humour grinçant qui tranche avec l'esprit de ses anciennes publications. Il y a de quoi lorsqu'on lit :

(On ne va pas s'étonner d'une lettre de Voltaire à Diderot.) « La religion, il faut la détruire chez les honnêtes gens et la laisser à la canaille grande et petite pour laquelle elle est faite. » C'est bien l'Opium du peuple de Napoléon ! Ou « Ce sont des bœufs auxquels il faut un joug, un aiguillon et du foin. »

Si cette canaille n'a pas une bouche mais une gueule comme tout animal que dire pour ces aristocrates qui méprisent les artisans. Voltaire n'avait que mépris pour Jésus qui était fils de charpentier, juif obscur de la lie du peuple.

Quant à la femme elle n'est pas faite pour le travail intellectuel. Le mot de femelle revient souvent sous leur plume, c'est l'animalisation de ces sauvages et que l'on doit traiter comme des sauvages, « multitude aveugle et stupide », « nous ne sommes pas de la même espèce que ces animaux-là » décrit alors Diderot. L'Encyclopédie qu'ils sont en train de publier n'est que la sublimation des différents corps des métiers d'artisans avec de belles planches gravées !

On pourrait penser que l'auteur si spécialisé dans « l'humanisme » de cette période ne peut s'étonner de rien pourtant il tient à nous faire partager son étonnement de penser que ces « grands » écrivains furent ainsi d'une prétention impensable de nos jours. Il y réussit bien.

Daniel Couturier

Carnet de l'Académie

MEMOIRES DE 2020

Les Mémoires de 2020 sont disponibles, ils peuvent être désormais retirés au secrétariat.

Marquis de BETHUNE HESDIGNEUL, Secrétaire

Directeur de la Publication : Jean-Pierre BOIS.

Imprimé par nos soins.

ISSN : 1294-7938

Dépôt légal mai 2021

Numéro de téléphone Tél. : 02. 41 .39. 13. 61.

Courriel : academie-dangers@wanadoo.fr

<https://sites.google.com/view/academie-angers/>